



CONSEIL DE QUARTIER

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la première réunion du conseil d'administration du Conseil de quartier du Vieux-Limoilou, tenue le mercredi 20 janvier 2021 à 19 h au moyen de la plateforme Zoom.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote

Raymond Poirier	Président
Pascal Apollon	Vice-président
Martin Claveau	Trésorier
Pascal Marier-Dionne	Secrétaire
Aude Brassard-Hallé	administratrice
Marie-Soleil Guérin-Girard	Administratrice
Marjorie Ramirez	Administratrice
Michaël Gosselin	Administrateur
Sébastien Lachance	Administrateur

IL Y A QUORUM.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques Arrondissement de La Cité-Limoilou
Suzanne Verreault	Conseillère municipale du district de Limoilou

En raison de la pandémie, les membres du conseil de quartier ont participé à une visioconférence. Outre les personnes mentionnées, 8 personnes ont assisté à la rencontre du 20 janvier 2021.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée	19 h
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3. Adoption du procès-verbal du 16 décembre 2020	19 h 05
4. Ajustement aux procès-verbaux à venir	19 h 10
5. Période d'information de la conseillère municipale	19 h 15
6. Période de questions et de commentaires du public	19 h 25
7. Période d'échanges libre – Projet Laurentia et suites à donner	19 h 45
8. Période d'échanges libres – Vague d'incendies criminels à Limoilou	20 h
9. Période d'échange, d'information et de suivi concernant les comités externes du conseil de quartier	20h 15
• Comité-conseil de l'étude sur la qualité de l'air dans la basse-ville	
• Comité de vigilance des activités portuaires du Port de Québec	
• Comité cohabitation Port-Communauté	
• Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles	
• Comité de bon voisinage du Réseau de transport structurant	
• Table de concertation Vélo des conseils de quartier	
10. Liste du patrimoine d'intérêt dans le Vieux-Limoilou	11.21 h
12. Fonctionnement du conseil de quartier	21 h 15
• Correspondance et communications	
• Trésorerie	
• Paiement secrétariat	
13. Divers	14.21h25
15. Levée de l'assemblée	21 h30

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 19 h 02. Raymond Poirier souhaite la bienvenue aux membres.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Raymond Poirier fait la lecture de l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MARTIN CLAVEAU, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 20 janvier 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal du 16 décembre 2020

RÉSOLUTION 21-01-01 CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 16 DÉCEMBRE 2020

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MARIE-SOLEIL GUÉRIN-GIRARD, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 16 décembre 2021, tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Ajustements pour les procès-verbaux à venir

Raymond Poirier suggère que soient retirés les titres « monsieur » et « madame » des procès-verbaux. Les membres du conseil adhèrent à cette proposition.

5. Période d'information de la conseillère municipale

Suzanne Verreault prend la parole. Elle mentionne que des consultations portant sur la stratégie de développement durable de la Ville seront bientôt annoncées. Les citoyens seront invités à proposer des solutions à la municipalité, et le conseil de quartier, à rédiger un mémoire.

Les consultations en lien avec la Vision de la mobilité active ont été lancées. Plusieurs cartes interactives (piétons, cyclistes et intermodalité) sont proposées aux citoyens qui sont invités à les commenter en ligne d'ici le 31 mars, sur le site de la Ville.

Michael Gosselin mentionne que les cyclistes sont bien moins actifs entre le 18 janvier et le 31 mars, dates des consultations en lien avec la Vision de la mobilité active. Aussi, il craint qu'il soit plus compliqué pour eux de commenter les cartes interactives. À cet effet, il suggère que la période de consultation soit prolongée. Suzanne Verreault prend note de ce commentaire.

6. Période de questions et de commentaires du public

À une question de Martin Claveau, qui se demande si la Ville pouvait envisager d'aménager des montagnes de neige pour les enfants qui ne savent plus où glisser considérant la popularité de la glissade de la Pointe-aux-Lièvres, Suzanne Verreault lui répond que la municipalité est consciente du problème. Elle entend, dans un premier temps, proposer plus d'activités hivernales aux familles. Dans un deuxième temps, elle souhaite réfléchir à l'aménagement de nouvelles montagnes.

Suzanne Verreault ajoute que l'ajout de toilettes au parc d'Iberville nécessiterait un investissement de 85 000\$ de la part de la Ville. Il s'agit maintenant d'une question de priorisation. La conseillère suit ce dossier de près.

7. Période d'échanges libres – Projet Laurentia et suites à donner

Raymond Poirier rappelle aux membres les actions accomplies par le conseil de quartier lors des consultations en lien avec le projet du port, dont le dépôt d'un mémoire, la rédaction d'une résolution suggérant le refus du projet et la participation au comité de vigilance des activités portuaires, comme aux différents événements consultatifs.

Plus récemment, l'équipe du port a demandé, avant de déposer son projet, de profiter d'un sursis. Le conseil de quartier de Maizerets a interpellé l'ACEE, craignant qu'il s'agisse là d'une manière, pour le port, d'avoir le dernier mot. On lui a répondu que le délai a été autorisé parce que cette étape était la dernière à être publique, et qu'il ne devait y avoir aucun doute sur les conclusions émises par l'ACEE.

Marjorie Ramirez explique que la décision du port de nommer comme nouvelle directrice Anne-Marie Gaudet, conjointe d'un ministre fédéral et ancienne spécialiste de la Loi sur l'évaluation d'impact à l'ACEE, crée un conflit d'intérêt marqué.

Julie Vignola comprend bien cette préoccupation, qu'elle a portée à l'attention du caucus, malgré la compétence du vérificateur à l'éthique. La députée rappelle que le port, s'il n'appartient pas à l'appareil fédéral, est soumis à ses critères et, éventuellement, à ses décisions.

Marjorie Ramirez rappelle qu'il est franchement curieux que le ministre fédéral conjoint de Anne-Marie Gaudet, François-Philippe Champagne, ait toujours sa place au comité qui décidera de l'avenir du port. Pour elle, cette situation ne représente rien d'autre qu'un conflit d'intérêts. Elle ajoute que les citoyens sont démunis parce qu'ils n'ont pas accès à toute l'information.

Selon Suzanne Verreault, il est bien normal que ce dossier suscite déceptions et questionnements. Elle pense qu'il ne s'agit pas d'un bon projet, peu importe les modifications qui y seront apportées; des trains passeront dans les quartiers environnants, peu importe les améliorations, et il y aura, malgré tous les efforts déployés par l'organisation, des impacts sur l'environnement. La conseillère, comme Raymond Poirier, pense que ce projet aura initié une grande réflexion quant à la collaboration citoyenne et à l'acceptabilité sociale.

Le projet ne se soumet pas aux normes sur la qualité de l'air du gouvernement provincial.

Martin Claveau rappelle que certains projets du port ne sont plus ce qu'ils devaient être au départ, entre autres celui des silos pour la réception de granules de bois maintenant dédiés au vrac et remis entre les mains de la Coop fédérée. Il craint que ce projet de conteneurs ne tienne pas bien longtemps, surtout considérant que le port de Montréal y est déjà consacré.

Le conseil pourrait acheminer une lettre au ministre Duclos. Il suivra aussi les actions du comité de vigilance des activités portuaires et de la Table du Littoral Est. Marjorie Ramirez pense que le conseil pourrait manifester plus vigoureusement son avis, notamment en lien avec l'évident conflit d'intérêts.

8. Période d'échanges libres – Vague d'incendies criminels à Limoilou

Raymond Poirier mentionne que la vague d'incendies criminels dans le quartier inquiète les citoyens. Les membres aimeraient dénoncer cette situation. Aude Brassard-Hallé pense que les pompiers ou les services de police pourraient intervenir pour rassurer les résidents du secteur, démentir les rumeurs qui circulent. Pascal Marier-Dionne est de son avis : il pense que les autorités concernées devraient ajuster leur discours, parler franchement aux citoyens.

Suzanne Verreault a demandé aux services de police d'émettre une communication en cas d'arrestation. Elle fut surprise de celle qui a paru, mentionnant toutefois que les communications en situation d'enquête doivent rester vagues. La conseillère effectuera un nouveau suivi auprès des services de police afin de leur demander de rassurer la population.

Martin Claveau fut surpris de l'augmentation marquée du coût de ses assurances. Il semble que de moins en moins de compagnies acceptent d'assurer les propriétés du quartier, ce qu'il déplore.

9. Période d'échange, d'information et de suivi comités externes du conseil de quartier

- Comité-conseil de l'étude sur la qualité de l'air dans la basse-ville

La rédaction se poursuit. Raymond Poirier n'a toujours pas eu de nouvelles concernant l'avenir du comité. Suzanne Verreault, pour sa part, mentionne qu'un nouvel échancier devrait bientôt paraître. Une ébauche de rapport pourrait être remise au même moment, à la fin du mois de février.

- Comité de vigilance des activités portuaires du Port de Québec

Le CVAP rencontrera bientôt le PDG du port.

- Comité cohabitation Port-Communauté

La prochaine rencontre du comité aura lieu en mars prochain.

- Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles

Une rencontre aura lieu le 21 janvier prochain.

- Comité de bon voisinage du Réseau de transport structurant

Aucun suivi.

- Table de concertation Vélo des conseils de quartier

Aucun suivi.

10. Liste du patrimoine d'intérêt dans le Vieux-Limoilou

Raymond Poirier veut revenir sur la liste du patrimoine d'intérêt dans le Vieux-Limoilou et discuter de l'avenir du comité, autrefois formé par la Société historique du Vieux-Limoilou, le président du conseil et une ancienne administratrice. Au moyen de cette liste, le comité veut connaître les bâtiments à défendre de façon prioritaire. La liste compte, entre autres :

- L'ancien bureau de poste du chemin de la Canardière;
- L'école Saint-Fidèle;
- L'ancien couvent des Sœurs Servantes du Saint-Cœur de Marie, situé sur la 8^e Avenue;
- La Caserne No 5 et la plupart des bâtiments du quadrilatère formé par la 1^{re} rue, la 4^e rue, la 1^{re} Avenue et le boulevard des Capucins;
- La Villa Ringfield;
- La Maison Lamontage;

- L'ancienne Librairie canadienne sur le chemin de la Canardière;
- L'ancienne partie de la Papiers White Birch;
- L'ancienne école Saint-Charles;
- Etc.

Le comité, à l'époque, voulait prioriser la Villa Ringfield, considérant les récentes demandes de qualification de l'église Saint-Charles ainsi que les vocations bien établies des autres bâtiments de la liste. C'est le centre Jean-Guy Drolet qui possède et entretient la Villa, qui ne profite actuellement d'aucune reconnaissance malgré son grand potentiel de mise en valeur et son excellent état.

Suzanne Verreault rappelle que le secteur sud de Limoilou est sous la juridiction de la Commission d'Urbanisme, ce qui lui garantit une certaine protection. Raymond Poirier lui acheminera la liste de la Société historique.

Les membres aimeraient que le conseil accompagne la mise en valeur de la Villa Ringfield. Le centre Jean-Guy Drolet a déjà monté un dossier afin de mener ce projet à terme. Raymond Poirier invite les membres à joindre le comité. Marie-Soleil Guérin-Girard répond à son invitation.

11. Fonctionnement du conseil de quartier

- Correspondance et communications

Raymond Poirier mentionne que le conseil de quartier Lairet a sollicité l'aide de ceux du Vieux-Limoilou et de Maizerets pour trouver une façon d'accompagner, de soutenir les restaurateurs du secteur en cette situation de crise. Suzanne Verreault explique qu'une nouvelle annonce de la part de la Ville, qui sera faite dans les prochains jours, pourrait rejoindre cette initiative. Martin Claveau et Raymond Poirier représenteront le conseil à ce comité.

- Trésorerie

Il semble que le financement reçu de la part de la Ville pour le budget de fonctionnement du conseil soit un peu moins élevé que prévu. Lors de la remise des états financiers, Martin Claveau demandera que la somme manquante à l'atteinte du 1400\$ habituel du budget soit accordée au conseil.

À la demande de Suzanne Verreault, Sébastien Lachance rappelle l'essence du projet de distribution d'arbustes pour petits espaces du conseil. La conseillère mentionne qu'un nouveau programme de verdissement pourrait bientôt voir le jour.

Julie Vignola explique que les députés fédéraux profitent d'un budget de promotion, qui pourrait peut-être s'arrimer au projet de distribution de petits arbustes du conseil.

- Paiement secrétariat et registraire 2020

RÉSOLUTION 21-01-02 CONCERNANT LE TARIF POUR LA RÉDACTION D'UN PROCÈS-VERBAL

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MARTIN CLAVEAU, IL EST RÉSOLU PAR le conseil de quartier de recourir au service d'un(e) secrétaire de rédaction pour la rédaction des procès-verbaux en 2021 au tarif de 85 \$ par procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 21-01-03 CONCERNANT LE REGISTRAIRE DES ENTREPRISES ET LA DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE OU DE MISE À JOUR COURANTE

SUR PROPOSITION DE MARTIN CLAVEAU, DÛMENT APPUYÉE PAR AUDE BRASSARD-HALLÉE, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier du Vieux-Limoilou autorise, pour l'année 2021, Anne Pelletier à remplir et transmettre, au nom du président du conseil d'administration, par Internet la version électronique de la déclaration de mise à jour annuelle et de mise à jour courante du conseil de quartier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 21-01-04 CONCERNANT LA DATE, LE LIEU ET LA PRÉSIDENCE DES ÉLECTIONS DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE ET DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MARJORIE RAMIREZ, IL EST RÉSOLU PAR le conseil de quartier du Vieux-Limoilou de fixer la date de l'assemblée annuelle au 21 avril 2021 au moyen de la plateforme Zoom, et de nommer Anne Pelletier présidente d'élections.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 21-01-05 CONCERNANT LE PAIEMENT DE LA SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MARTIN CLAVEAU, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration d'autoriser le paiement de 85 \$ à Jade Pelletier-Picard pour le secrétariat de rédaction de l'assemblée du conseil de quartier de janvier 2021, conditionnellement à la réception du document.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Divers

Aucun suivi.

13. Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE M. RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR M. PASCAL MARIER-DIONNE, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de lever l'assemblée à 21 h 00.

_____ SIGNÉ

Raymond Poirier, Président

_____ SIGNÉ

Pascal Marier-Dionne, Secrétaire

